



## Office de Tourisme de Barbazan

Place du Rocher - 31510 Barbazan

Tel / Fax : 05 61 88 35 64

[office-tourisme-barbazan@wanadoo.fr](mailto:office-tourisme-barbazan@wanadoo.fr)

[www.tourisme-barbazan.com](http://www.tourisme-barbazan.com)

Ouvert toute l'année du Mardi au Samedi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 - Ouvert le Dimanche matin en été

## Règlement de la Bibliothèque

### Article 1 : Accès à la bibliothèque

- L'accès aux livres de la bibliothèque est ouvert à toute personne de Barbazan, après son inscription auprès de l'Office de Tourisme, ainsi qu'aux membres de l'Office de Tourisme.

### Article 2 : Inscription

- Toute personne habitant Barbazan et souhaitant avoir accès à la bibliothèque doit remplir une fiche d'inscription sur laquelle tous les livres empruntés seront répertoriés.
- Toute personne extérieure à Barbazan peut accéder à la bibliothèque sous réserve d'être à jour de sa cotisation à l'Office de Tourisme, soit 8 € par personne. Elle remplira également une fiche d'inscription sur laquelle tous les livres empruntés seront répertoriés.
- A l'inscription, une caution de 30 € (chèque uniquement) par famille sera exigée pour la gestion des livres.
- L'inscription et la caution sont valables un an, du 1<sup>er</sup> avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante. Celles-ci devront donc être renouvelées chaque année.
- Tout mineur souhaitant s'inscrire ne peut le faire qu'en compagnie de ses parents. Ces derniers sont responsables en cas de retard, de livres abîmés ou perdus (voir article 3, alinéa 2 et 3).

### Article 3 : Emprunt des livres

- Chaque personne ne peut prendre plus de **5 livres en même temps**.
- Ces derniers devront être rendus dans un **délai maximum de un mois**. En cas de retard, un avertissement sera donné. Au deuxième retard, la caution sera encaissée. Au troisième retard, la personne concernée se verra enlever le droit d'emprunter des livres à la bibliothèque.
- Tout livre abîmé ou perdu sera facturé.

### Article 4 : Toute personne quittant la bibliothèque, dans le respect du présent règlement, aura la possibilité de récupérer sa caution.



## Office de Tourisme de Barbazan

Place du Rocher - 31510 Barbazan

Tel / Fax : 05 61 88 35 64

[office-tourisme-barbazan@wanadoo.fr](mailto:office-tourisme-barbazan@wanadoo.fr)

[www.tourisme-barbazan.com](http://www.tourisme-barbazan.com)

Ouvert toute l'année du Mardi au Samedi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 - Ouvert le Dimanche matin en été

### Tarifs pour l'année :

- Caution : 30 € par famille (chèque uniquement)
- Livre perdu ou abîmé : prix fixé par la Médiathèque de Saint-Gaudens.

Barbazan, le 4 mai 2007  
Le Président de  
l'Office de Tourisme,

Barbazan, le .....  
Le Titulaire,

Thierry DELORT